



## Fiche de candidature

Action(s) envisagée(s) pour la Semaine des Apel :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*(Possibilité de développer le projet sur papier libre à joindre à la présente fiche, privilégier l'envoi par mail)*

**Documents à joindre :**

- Statuts de l'Apel d'établissement ;
- Récépissé récent de déclaration en préfecture.

Signature du Président Apel

Signature du Chef d'établissement

Pour tout renseignement :  
Apel Académie de Toulouse  
28 , rue de l'Aude – 31500 TOULOUSE  
05 82 95 37 57  
[secretariat@apelacatoulouse.fr](mailto:secretariat@apelacatoulouse.fr)



Quels prix pour  
votre département ?

Avec l'enveloppe attribuée par l'Apel académique,  
chaque département déterminera le nombre de prix  
et leur montant.

Des outils pour monter une  
action Semaine des Apel

- **Mode d'emploi** avec un rétro planning pour organiser la Semaine des Apel, des **idées d'actions** animées par les parents en lien avec les enseignants pour tous les niveaux de scolarité
- **Du matériel d'animation** disponible à l'Apel départementale (affiche A4, document à distribuer aux parents) ou téléchargeable sur l'espace privé de site [www.apel.fr](http://www.apel.fr)

Pourquoi  
la Semaine des Apel ?

Chaque année, la Semaine des Apel est l'occasion pour le mouvement de se mobiliser autour d'un thème qui implique les parents en proposant des actions aux élèves et aux familles en collaboration avec l'équipe pédagogique.

**Objectif : une action Semaine des Apel dans chaque établissement !**

Une occasion unique pour faire parler de votre Apel et de votre établissement :

- Dans la **presse locale**
- En postant un message sur **la page Facebook** de l'Apel [www.facebook.com/ApelNationale](http://www.facebook.com/ApelNationale)
- En postant votre action sur le site [www.apel.fr](http://www.apel.fr) (rubrique Initiatives / Poster une action).





# Fiche de candidature

Bulletin à remplir et à renvoyer

**avant le 10 mars 2023 à :**

Apel académie de Toulouse

[secretariat@apelacatoulouse.fr](mailto:secretariat@apelacatoulouse.fr)

Apel de : .....

Président(e) : M. / Mme .....

Tél. : .....

Mail : .....

Référent(e) Semaine des Apel : .....

M. / Mme .....

Tél. : .....

Mail : .....

**Etablissement :** .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Chef d'établissement : .....

M. / Mme .....

**Nombre d'adhérents à l'Apel (année en cours) :**

**L'action « Semaine des Apel » concerne :**

L'école primaire et  Ou maternelle

**Nombre d'élèves dans l'établissement :**

Maternelle..... Primaire \_\_\_\_\_

Collège..... Lycée .....



## Pourquoi un concours Semaine des Apel ?

Les Apel départementales, réunies au sein de l'Apel académique ont voulu créer un Prix pour :

- ✓ **Mobiliser et fédérer les Apel** dans la démarche de la Semaine des Apel ;
- ✓ **Avoir une meilleure connaissance des actions** menées dans les établissements à l'occasion de la Semaine des Apel ;
- ✓ **Valoriser l'implication des Apel** dans le mouvement en récompensant sur chaque département des actions.

## Qui peut participer au concours ?

**Tous les établissements de l'académie de Toulouse**, représentés par une Apel ayant des statuts conformes aux statuts types en vigueur et à jour de leur cotisation pour l'année en cours, peuvent participer. Pour une Apel commune à plusieurs niveaux de scolarité, chaque établissement (école, collège, lycée) peut présenter un dossier conjointement.

## Comment participer au concours ?

**Compléter la fiche de candidature** Concours « Semaine des Apel » ci-contre fournie par l'Apel académique et joindre les documents demandés.

**Faire une présentation rapide de l'action envisagée** par l'Apel de votre établissement sur papier libre. Adressez ces documents à l'Apel académique de Toulouse **avant le 10 mars (de préférence par mail)**.

## Qui sélectionne les lauréats et attribue les prix ?

**Chaque Apel départementale** étudiera tous les dossiers présentés par les établissements de son département et désignera les actions lauréates. Chaque Apel départementale détermine, en fonction de l'enveloppe allouée par l'Apel académique et de son propre budget le nombre de prix et leur montant.